

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annunces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 5 avril 1887

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté à l'occasion de l'érection du diocèse de Monaco.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le capitaine Gastaldi, officier d'ordonnance, a visité, jeudi, l'école primaire des filles et la salle d'asile de Monaco. Par son ordre, une distribution de gâteaux a été faite aux enfants.

Samedi, le Prince s'est rendu à la Cathédrale, ainsi qu'à l'église Saint-Charles, qu'il a visitées en détail avec MM. Lenormand, architecte, et Garrus, inspecteur des Travaux Publics. Son Altesse Sérénissime a parcouru ensuite les nouveaux abattoirs, dont l'établissement est une garantie de plus de bonne hygiène pour la Principauté.

Avant-hier, pendant la Grand-Messe à laquelle assistait M^{gr} l'Evêque, la maîtrise de la Cathédrale a fait entendre les *Rameaux* de Faure, solo chanté par M. Toubas, avec reprise du chœur et accompagnement d'orchestre et des orgues.

Très belle cérémonie, l'affluence des fidèles était considérable. L'après-midi, même foule aux vêpres et au sermon du R. P. Catillion.

Les instructions du R. P. Catillion, prédicateur de la station du Carême, obtiennent, dans notre pieuse population, le plus grand succès. Doué des qualités essentielles de l'orateur, la voix claire et sympathique, l'élocution facile, le R. P. Catillion joint à cela une logique serrée; son langage est sobre, ce qui n'exclut point une certaine recherche; sa didactique est claire et s'adresse à la fois au cœur et à l'intelligence. Aussi ses sermons sont-ils très suivis, et nous sommes persuadé qu'ils atteindront les salutaires résultats qu'en peuvent souhaiter les âmes des fidèles qui se pressent chaque soir autour de la chaire de vérité.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mars 1887 a été de 46,008.

Vendredi prochain, la maîtrise et l'orchestre, sous la direction du maestro Bellini, maître de chapelle, exécuteront à la Cathédrale, pendant les trois heures d'agonie, le *Stabat Mater* de Rossini.

Dimanche, solennité de Pâques, les mêmes artistes exécuteront à 10 heures à la Cathédrale, pendant la Grand-Messe Pontificale, la Messe solennelle de Niedermeyer.

Le port de Monaco a présenté pendant toute la semaine dernière une animation inusitée. Pendant plusieurs jours, cinq à six yachts de plaisance parmi lesquels l'*Eros*, tous très remarquables par leur élégance et leurs dimensions, leur excellente tenue et la diversité de leurs équipages, ont attiré sur le quai de nombreux curieux que charmait le va-et-vient des chaloupes amenant à terre ou conduisant à bord les propriétaires de ces bâtiments et leurs invités.

Ajoutons à cela plusieurs bricks chargés de vins ou de matériaux à destination de la Principauté, et l'on pourra se rendre compte du coup-d'œil mouvementé du port de Monaco durant ces derniers jours.

Mardi dernier, après une longue opération de renflouage, le bateau *Saint-Joseph*, qui s'était brisé près de la passerelle du quai de débarquement, au port, dans la tempête du 7 au 8 février, a pu être enlevé à l'aide d'un ponton et remorqué jusqu'à Villefranche, où il sera réparé.

Une représentation de bienfaisance au bénéfice des victimes des tremblements de terre en France et en Italie sera donnée dans la grande salle du collège de la Visitation, à Monaco, le lundi de Pâques, 11 de ce mois, à 4 heures de l'après-midi.

On jouera, pour la première fois, un drame historique en cinq actes, intitulé : *Grimaldi I^{er}, Prince de Monaco*, ou *les Origines de la Principauté*.

Les offrandes des personnes qui ne pourraient assister à la représentation seront reçues avec reconnaissance chez M. de la Morlière, Consul de France, villa Eldorado, aux Bas-Moulins, et chez M. le Ch^{er} Reghezza, Vice-Consul d'Italie, rue des Orangers, à la Condamine, présidents d'honneur du Comité qui s'est constitué à cet effet à Monaco-Ville.

On nous prie également d'annoncer qu'une fête dans le même but charitable sera donnée samedi 16 du courant à l'hôtel de Paris, par le Comité qui a organisé au mois de décembre dernier la fête au bénéfice des inondés.

Nous n'avons pas encore le programme, mais nous savons qu'il comprendra principalement une kermesse, une tombola, un concert vocal composé d'une centaine d'exécutants, et une soirée dansante.

Depuis hier 4 avril, six trains ont été supprimés dans la marche du service d'hiver. Voici la nomenclature de ces trains qui n'existent plus :

Train n° 473, partant de Nice à 6 h. 51 du matin, arr. à Monaco à 7 h. 30, à Menton à 8 heures.

Train n° 477, partant de Nice à midi 53, arr. à Monaco à 1 h. 35, à Menton à 2 h. 1.

Train n° 483, partant de Nice à 3 h. 5 du soir, arr. à Monaco à 3 h. 40, à Menton à 4 h. 05.

Train n° 474, partant de Menton à 8 h. 57 matin, arr. à Monaco à 9 h. 20, à Nice à 10 h. 05.

Train n° 480, partant de Menton à 4 h. 10 soir, arr. à Monaco à 4 h. 36, à Nice à 5 h. 27.

Train n° 484, partant de Menton à 8 h. 15 soir, arr. à Monaco à 8 h. 44, à Nice, à 9 h. 31.

Jeudi 7 avril 1887, à 2 heures et demie
19^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. Arthur Strack

Symphonie en si bémol *La Reine*... Haydn.
A. Adagio vivace — B. Romanze (Allegretto) — C. Minuetto (Allegretto)
D. Finale (Presto).
Ouverture de *Sigurd*..... E. Reyer.
Sérénade, pour instruments à cordes Th. Gouvy.
Les Pêcheurs de Procida, tarentelle. J. Raff.
Marche des Fiançailles de *Lohengrin* R. Wagner

TIR AUX PIGEONS DE MONACO
(Concours de troisième série)

Jeudi 31 mars

PRIX DU CAP D'AGLIO. — Un *Objet d'Art* ajouté à une entrée de 50 francs; 40% au second. — 9 pigeons à 25 mètres. — 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

1^{er}, M. Ashburham; 2^e, M. Halford.

Autres poules gagnées par MM. Barclay, baron de Saint-Clair, Fernand de Montais.

Samedi 2 avril

PRIX DU PIGEONNIER (handicap). — Un *Objet d'Art* ajouté à une entrée de 50 francs; 40% au second. — 9 pigeons à 25 mètres. — 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Gagné par M. Grace, battant MM. Halford et Emile Ador.

Le troisième concours annuel de tir au pistolet a donné les résultats suivants :

1^{er}, M. Henri, 44 points;
2^e, M. Charles Leullier, 39 points;
3^e, M. Jules Perrigot, 38 points.

Dans le troisième concours de tir au sanglier, M. Henri a été également placé premier avec 44 points; lord de Grey, second, 43 points; M. le comte de Neiva, troisième, 41 points.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Vendredi dernier, à 10 heures du matin, S. M. la Reine d'Angleterre, accompagnée par le prince et la princesse de Battenberg et une suite nombreuse, est arrivée à Cannes. La reine habite la villa Edelweiss.

Quatre vaisseaux faisant partie de l'escadre anglaise de la Méditerranée, en station à Gibraltar, sont venus à Cannes où ils resteront pendant les quelques jours qu'y passera Sa Majesté; ce sont : *The Colossus*, *The Thunderer*, *Dread-Nought* et *The Agamemnon*. Les cuirassés français le *Courbet* et le *Richelieu*, ainsi que les avisos le *Corse* et l'*Hirondelle*, sont venus également à Cannes pour saluer l'escadre anglaise.

— Les fêtes du félibrige ont eu lieu dimanche et lundi au milieu d'un concours énorme de population. Aubades, promenade aux îles, concours divers, bal public aux tambourins, rien n'a manqué pour donner le plus grand éclat à ces fêtes.

Un banquet a eu lieu dans la grande salle du Casino, rue Bossu. On y a célébré la Santo-Estellio, et bu à la coupe.

Villefranche. — La corvette américaine *Quinnebaug*, commandant Sperry, 201 hommes d'équipage, armée de 8 canons, est arrivée samedi matin à 9 heures à Villefranche, venant de Marseille.

— L'avis anglais *Surprise*, venant de Malte, ayant à bord S. A. R. M^{me} la duchesse d'Edimbourg, est arrivé vendredi matin et a quitté le soir même Villefranche pour se rendre au Golfe-Juan.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Si jamais la badauderie parisienne venait à disparaître des autres quartiers de la capitale, on la retrouverait aux portes de l'Institut un jour de réception. La séance de jeudi dernier, dans laquelle M. Leconte de Lisle, succédant à Victor Hugo, a été reçu à l'Académie par M. Alexandre Dumas, a montré jusqu'à quel degré d'extravagance pouvait s'élever la susdite badauderie. Dès quatre heures du matin, on faisait queue pour la séance fixée à deux heures de l'après-midi; et on comptait plus de deux cents personnes groupées autour du Palais Mazarin et parlementant avec les sergents de ville qui leur conseillaient d'aller circuler ailleurs, voire dans leur chambre à coucher. A l'ouverture des portes, la cohue était telle et la bousculade si intense que des membres de l'Institut ont reculé devant les coups de coude et les horions à recevoir et n'ont pas pénétré sous la coupole. Un prince de maison souveraine, venu avec un littérateur de ses amis pour assister à la séance, a renoncé à user de son billet, tant le spectacle de cette foule frémissante, bataillante et grouillante l'amusait au dehors. Il s'en est tenu aux bagatelles de la porte et a trouvé qu'elles étaient autrement caractéristiques et saisissantes que le spectacle joué en dedans.

M. Leconte de l'Isle, dont j'ai déjà eu l'occasion de caractériser ici le talent lors de son admission à l'Académie, a prononcé l'éloge de Victor Hugo — pour lui-même. Impossible, en effet, d'entendre un traître mot de son discours, tant sa parole était sourde et son débit cotonneux. En lisant cette élocution empreinte de la plus solennelle platitude et dont nombre de phrases semblent échappées des lèvres de M. Prud'homme, les auditeurs de M. Leconte de Lisle regretteront moins d'avoir tendu en vain l'oreille à ses périodes. Au début de sa harangue, le nouvel académicien a remercié, selon l'usage antique et inévitable, la docte compagnie de l'avoir accueilli « dans son sein » et protesté de l'émoi que lui causait cet honneur « inattendu ». Cet adjectif-là était de trop, car l'auteur des *Poèmes barbares* savait parfaitement que pendant les dernières années de sa vie Victor Hugo, à chaque scrutin, n'avait pas cessé de voter en sa faveur, le désignant ainsi comme son successeur souhaité parmi les quarante.

M. Alexandre Dumas, bénéficiant de la fatigue qu'avait apporté à l'auditoire le discours incolore du nouvel élu, a obtenu le grand succès de la séance avec sa réponse prononcée d'une voix nette, vibrante et sachant détacher avec art chaque trait. Cette réponse, modèle d'esprit, de malice et de perfidie académiques, est à lire et à savourer depuis le premier mot jusqu'au dernier. A mon vif regret, l'espace qui m'est réservé ici ne me permet que de vous en signaler quelques passages, celui-ci par exemple, où M. Alexandre Dumas fait justice de la doctrine de l'auteur des *Poèmes antiques* ne reconnaissant que le néant et que la mort :

« Depuis Valmiki et Homère, un fait extraordinaire et imprévu, quoique prédit, a eu lieu. Au milieu des poèmes orphiques et védiques, tout à coup on a vu tomber du ciel, dit-on, un petit livre, un tout petit livre dont le contenu ne remplirait pas un chant de l'*Iliade* ou du *Ramayana*; et ce petit livre racontait aux hommes la plus merveilleuse histoire qu'ils eussent jamais entendue, et leur proposait la morale la plus pure, la plus intelligible, la plus consolante et la plus profitable qui eût jamais été proclamée sur la terre. L'humanité se sentit tout à coup une âme nouvelle à la voix de certains rapsodes venus du petit pays de Judée; récitant et propageant, par le monde, leur poème qu'ils déclaraient divin, avec tant de conviction et d'enthousiasme, qu'ils se laissaient mettre en croix ou livrer aux bêtes plutôt que d'en désavouer un mot. Les poèmes religieux de l'antiquité s'effacèrent alors sinon de la mémoire, du moins de la conscience des hommes, comme au premier rayon du soleil s'éteignent les étoiles qui ne sont lumière que pour la nuit.

Ce que la Cène vit et ce qu'elle entendit
Est écrit, dans le livre où pas un mot ne change,
Par les quatre hommes purs, près de qui l'on voit l'ange
Le lion et le bœuf, et l'aigle et le ciel bleu.
Cette histoire par eux semble ajoutée à Dieu,
Comme s'ils écrivaient en marge de l'abîme :
Tout leur livre ressemble au rayon d'une cime;
Chaque page y frémit sous le frisson sacré;
Et c'est pourquoi la terre a dit : Je le lirai.
Les peuples qui n'ont pas ce livre le mentent;
Et vingt siècles penchés dans l'ombre l'étudient.

« Voilà ce que Victor Hugo dit de ce petit livre dans la *Fin de Satan*, qui est la conclusion philosophique de la *Légende des siècles*.

« A partir de ce fait, l'humanité a passé de l'idolâtrie du Beau à la religion du Bien. L'âme a ses besoins comme le corps et l'esprit. L'art qui, selon vous, doit être son propre but à lui-même, n'en crut pas moins devoir se mettre pieusement au service de la révélation affirmée divine. Dieu eut, comme les dieux, ses Phidias et ses Lysippe, ses Apelle et ses Zeuxis. »

Voilà une page admirable, n'est-il pas vrai, et qui vaut tous les *Poèmes barbares* du monde? Lisez maintenant cette autre, en réponse aux apologistes de la mort, à la façon de M. Leconte de Lisle, envers et contre tout, apologistes, d'ailleurs, fort soucieux de leur propre existence :

Et toi, divine mort, où tout rentre et s'efface,
Accueille tes enfants dans ton sein étoilé;
Affranchis-nous du temps, du nombre et de l'espace,
Et rends-nous le repos que la vie a troublé.

« Voilà ce que vous nous rapportez pour nous régénérer après les trois mille ans de barbarie intellectuelle que nous avons traversés, selon vous, depuis Homère, Eschyle et Sophocle. Voilà l'éducation que les adeptes de la poésie telle que vous la concevez donneraient aux générations nouvelles en reprenant la direction des âmes : le vide de l'être, l'apologie de la mort.

« Heureusement, faut-il vous dire toute ma pensée? je ne crois pas au véritable désir de mourir chez ceux qui, l'ayant exprimé, surtout en d'aussi beaux vers que ceux que je viens de citer, continuent à vivre. Toute cette désespérance me semble alors purement littéraire. De toutes les choses que l'homme peut souhaiter, la fortune, la richesse, la santé, l'amour, la mort, la mort est justement la seule qu'il soit en son pouvoir de se procurer tout de suite, sans l'appui des dieux, sans le secours des hommes. Eh bien, c'est justement la seule qu'il ne se procure presque jamais.

« La mort a du bon, mais l'homme lui préférera toujours la vie, pour commencer. A ce point que l'espérance que nous avons d'être éternels dans un autre monde n'est peut-être faite, pour beaucoup, que du désespoir de ne pas l'être dans celui-ci. Toutes nos doléances, à ce sujet, aboutissent finalement à la fable de la Mort et du Bûcheron, du bonhomme La Fontaine, philosophe pour enfants, qui a fait dire aux bêtes tant de choses raisonnables, à qui nos mères nous mènent de force quand nous sommes petits, à qui nous revenons tout seuls quand nous sommes vieux, dont la philosophie est peut-être la seule qui soit à la mesure de l'homme et à laquelle il me semble que vous commencez vous-même à faire retour. Et la preuve, c'est que nous vous voyons là, vivant, bien vivant, grâce à Dieu, et même immortel, immortel comme nous le sommes tous ici; je ne vous garantis pas davantage. »

Parlant de Victor Hugo, M. Alexandre Dumas n'a pas été moins heureux, soit qu'il ait apprécié le génie du poète ou signalé les faiblesses de l'homme :

« Il a aimé la gloire jusqu'à croire que la popularité, cette gloire en gros sous, comme il dit dans *Ruy Blas*, pouvait y ajouter quelque chose, jusqu'à ne jamais pardonner à quiconque ne reconnaissait pas la sienne et se permettait de la discuter.

« Jamais empereur romain n'a eu pareil triomphe pendant sa vie, jamais destructeur de peuples ou bienfaiteur des hommes n'a eu pareille apothéose après sa mort. Celui qui, à quinze ans, s'était juré d'être le plus grand poète de son temps et de son pays, a pu se dire qu'il l'a été; celui qui, plus tard, a conçu l'espérance secrète d'être le plus grand homme de tous les pays et de tous les temps, a pu vivre ses dernières années et sa dernière nuit en croyant qu'il l'était. Tout a concouru, contribué, conspiré à le convaincre qu'il avait réalisé son espérance superbe. C'était l'important pour lui.

« Maintenant, que va-t-il advenir de cette œuvre immense, étrange, troublante, disparate, splendide, faite des matériaux les plus durs, les plus brillants, les plus précieux, les plus fragiles? Il en adviendra ce qu'il advient de toutes les œuvres de l'esprit humain. Le temps ne fera pas plus d'exception pour celle-là que pour les autres; il respectera et affermira ce qui sera solide; il réduira en poussière ce qui ne le sera pas. Tout ce qui est de pure sonorité s'évanouira dans l'air; ce qui est fait pour le bruit est fait pour le vent. Mais il ne m'appartient pas de préparer ici le travail de la postérité. Il n'y a, d'ailleurs, à l'influencer ni pour ni contre; elle sait son métier de postérité; elle a le sens mystérieux et implacable des conclusions infaillibles et définitives.

Et terminant son discours par une apothéose poétique et bien en situation avec le chantre des astres, M. Dumas s'est écrié :

« Pourquoi le premier de nos savants français qui découvrira une étoile nouvelle, ne donnerait-il pas le nom d'Hugo à cette étoile? »

Espérons que le firmament se prêtera bientôt au vœu de l'éloquent académicien, et que l'étoile de Victor Hugo ne tardera pas à briller au ciel comme son œuvre brille sur la terre !..

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

MARTHE ET CHRISTINE par Zari. (1)

Nous serons toujours heureux de signaler les livres honnêtes, ne serait-ce que pour la rareté du fait à notre époque; aussi nous faisons-nous un devoir de consacrer quelques lignes à la nouvelle œuvre que Zari a fait paraître chez l'éditeur Dentu.

Un gentilhomme breton, riche et des plus distingués, plein de vie et de forces, père d'une fille charmante, donne à ses amis une fête magnifique pour l'inauguration du petit palais qu'il s'est fait construire dans l'un des plus élégants quartiers de Paris. Pendant cette fête brillante, le feu prend à son hôtel; l'incendie brûle et dévore tout jusqu'à son coffre-fort contenant toute sa fortune. Et voilà, en moins d'une heure, tout un rêve d'avenir et de bonheur tombé en poussière, un homme physiquement anéanti, ruiné et brisé!

L'unique trésor qui survive à ce désastre, c'est sa fille, son ange sauveur. Elle, jusque là la favorite mignonne de la fortune, accoutumée aux joies du luxe et à la plénitude du bien-être, elle n'hésite pas; forte de son amour filial, vaillante et courageuse, elle se dévoue, sous des apparences qui ménagent l'amour-propre de son cher père, à un travail journalier assidu et rude.

La voilà donc à sa noble tâche, la digne enfant! Mais si elle a changé ses atours extérieurs, a-t-elle pu abdiquer, ses grâces, son charme et sa beauté?

Non certes, et elle cause deux passions qui se produisent dans des conditions sociales toutes différentes. Qui l'emportera dans son cœur? Là est l'intrigue du roman dont le dénouement ne laisse rien à désirer au double point de vue de la morale et de l'intérêt.

Deux figures divertissantes traversent le récit et l'égayent : un type bien tracé d'égoïste bienfaisant et un vieux mélomane fredonnant à tout propos un fragment d'opéra s'adaptant aux circonstances. Enfin deux portraits de vieux serviteurs comme on n'en voit plus, modèles d'abnégation et de dévouement, dignes du prix Monthyon.

Telle est la donnée bien simple mais si humaine, si vraie et si pure de *Marthe et Christine*. Du naturel, de

(1) 1 volume in-32, chez Dentu.

la fraîcheur et de la grâce, des caractères bien tracés, telles sont les qualités principales qui distinguent ces pages attachantes où nous retrouvons l'auteur de *Guillemette*, de la *Fête des Neiges* et de vingt nouvelles charmantes. — Tandis que nombre de romanciers modernes semblent ne demander la renommée et le succès qu'à des conceptions fâcheuses pour la morale, offensantes pour le goût, repoussantes par leurs tableaux, qu'on est heureux de rencontrer de ces volumes dont la lecture fortifie, élève le cœur et ne vous inspire que des sentiments généreux ! — De tels volumes sont assurés à l'avance d'un plein succès auprès des amis de la bonne et saine littérature, près de tout ce que le public des lecteurs compte d'esprits honnêtes et délicats, non seulement en France mais à l'étranger, avide des productions françaises. H. L.

DES DROITS DES AUTEURS MONÉGASQUES EN BELGIQUE, par M. Maurice Benoit, docteur en droit, etc. (1)

La Belgique avait eu pendant longtemps la réputation d'être le pays par excellence de la contrefaçon littéraire et artistique. Le patriotisme des pouvoirs publics s'en est ému et leur a inspiré la pensée de réagir contre cette légende par une législation des plus libérales que nous fait connaître, dans l'ouvrage cité plus haut, M. Maurice Benoit, docteur en droit et en sciences politiques et administratives, avocat à la cour d'appel de Bruxelles. L'auteur de cette étude sur la loi du 22 mars 1886 s'est attaché à faire ressortir quelles sérieuses garanties les nouvelles dispositions assurent à la propriété artistique et littéraire des plus humbles auteurs sur le territoire belge, et il a eu l'ingénieuse idée de consacrer sa démonstration en prenant pour exemple la Principauté de Monaco qui, malgré l'exiguïté de son territoire, a occupé une place si remarquable à l'exposition d'Anvers, en 1885.

Il nous présente successivement le tableau de l'étendue des droits des auteurs étrangers en général et de leurs héritiers sur les œuvres littéraires, musicales et plastiques, puis il aborde la situation faite par la nouvelle loi aux contrefacteurs, et nous fait connaître les moyens de répression que les premiers peuvent invoquer contre la piraterie de ces derniers, tant au point de vue de l'action publique, que de l'action civile. Enfin la reproduction du texte de la loi de 1886 complète et justifie les développements qui la précèdent. C'est donc là une œuvre de vulgarisation des plus utiles, et l'on ne saurait méconnaître les services rendus aux étrangers par cette publication, qui les initie aux mesures de protection dont les couvre, même en dehors de toute réciprocité, la justice impartiale de la nation Belge.

Par là, M. Benoit s'est donc acquis des titres incontestables à la gratitude des auteurs et des jurisconsultes de tous les pays. Il a fait œuvre de patriotisme en montrant les progrès réalisés par la Belgique dans la voie de la protection des droits de propriété intellectuelle et faisant apprécier la réforme des abus séculaires dont ce pays a pris la courageuse initiative.

Le traité de M. Benoit sera consulté avec fruit par tous ceux qui cherchent dans la publication ou la représentation de leurs œuvres la légitime rémunération de leurs travaux.

Cet auteur avait déjà publié antérieurement : *La Constitution Belge* mise en concordance avec la législation antérieure et annotée des textes qui en sont le complément ou l'application, et le *Manuel Belge* contenant le minimum des connaissances que tout belge doit posséder sur ses droits et obligations ainsi que sur le gouvernement et l'administration de son pays. C. J.

FAITS DIVERS

Après toutes les catastrophes, on voit surgir en foule, dit le *Cosmos*, les prophètes qui les avaient annoncées. Cela paraît si naturel, que l'on a pu lire avec stupéfaction, dans nombre de journaux, que les derniers tremblements de terre étaient d'autant plus remarquables qu'aucun observatoire ne les avait prévus.

Il y a longtemps que les savants ont reconnu leur impuissance en pareille matière, et tous ceux qui méritent ce nom reconnaissent qu'elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était dans le passé. Voici à ce sujet l'avis très explicite d'un des maîtres de la science. Le 7 mars, le R. P. F. Deuza écrivait de Moncalieri :

« Les prophètes des variations du temps à longue échéance et ceux qui prédisent les tremblements de terre sont de la même espèce ; les uns et les autres méritent la même confiance.

« Les prédictions qui ont annoncé de nouveaux tremblements de terre dans les journées du 3 et du 9 de ce mois et du mois prochain ont la même valeur que celles

(1) Bruxelles, 1 vol. in-8°, 1887.

de Mathieu de la Drôme qui pronostiquait des pluies générales et des vents violents pour les huit ou neuf premiers jours de ce mois, et pour lesquelles l'événement est venu montrer la véritable valeur de pareilles prophéties.

« A la fin de 1883, à l'occasion du tremblement de terre bien plus terrible de Casamicciola, j'ai montré, dans l'*Annuaire Scientifique de Milan*, le compte qu'il faut tenir des prédictions de tremblements de terre à longue échéance ; mais le vulgaire est le même de tout temps et le sera longtemps encore. Sa confiance ira toujours plus facilement à ceux qui cherchent à la duper en abusant de sa crédulité qu'à ceux dont les études sérieuses ne s'écartent jamais des voies de la science véritable. »

De nouvelles communications faites à l'Académie de Paris, il résulte qu'on a observé que les maisons fondées sur les alluvions ont plus souffert que celles construites sur les calcaires. Certains murs de Diano Marina présentent deux systèmes de fissures à angle droit qui éveillent l'idée d'un mouvement de torsion.

Le 16 avril s'ouvrira, à l'observatoire de Paris, le congrès international des astronomes qui devront s'entendre pour dresser la carte photographique du Ciel.

Par un jaugeage effectué à l'aide de son fameux télescope qui atteignait les étoiles de 15^e grandeur, William Herschel avait évalué le nombre des étoiles perceptibles à plus de vingt millions. Les appareils photographiques dont on disposera permettant de saisir jusqu'aux étoiles de 17^e grandeur, il en résulte que la future carte photographique du Ciel dépassera de beaucoup ce chiffre de 20 millions d'étoiles.

L'Académie des sciences a délégué à ce congrès : MM. Faye, Janssen, Löwy, Tisserand, Wolf, Fizeau, Bouquet de la Grye, Cornu et le général Perrier. A ces neuf membres élus s'ajouteront l'amiral Mouchez, directeur de l'observatoire de Paris, et M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

C'est à l'amiral Mouchez qu'est due l'initiative de ce projet.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le jeudi vingt-huit avril 1887, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 mars au 3 avril 1887

NICE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Briand,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Cécile</i> , angl., c. Hayman,	id.
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Grisolle,	id.
ID. b. <i>Eclairneur</i> , fr., c. Jaume.	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Reboul,	id.
FINALMARINA, b. <i>Madre-Margherita</i> , ital., c. Giuseppe,	charbon.

Départs du 28 mars au 3 avril

CAGLIARI, b. <i>Maria Italia</i> , ital., c. Castagnola,	fûts vides
A LA MER, yacht à vap. <i>Aline</i> , angl., c. Sotherlo,	passagers.
ID. yacht à voiles <i>Foam</i> , angl., c. Harry,	id.
VILLEFRANCHE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Briand,	id.
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sur lest.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Grisolle,	id.
ID. b. <i>Eclairneur</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Reboul,	id.
ID. b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Balestre,	id.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE à la Cathédrale de Monaco

6 Avril — MERCREDI-SAINT

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres présidé par M^r l'Evêque.

7 Avril — JEUDI-SAINT

7 heures du matin. — Communion générale donnée par Sa Grandeur.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, Bénédiction des Saintes Huiles, Procession au Reposoir et Lavement des pieds par M^r l'Evêque.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, de la Chapelle de la Miséricorde à la Cathédrale, Sermon.

8 Avril — VENDREDI-SAINT

9 heures du matin. — Office, Chant de la Passion, Adoration de la Croix, Procession au Reposoir, Messe des *Présanctifiés* par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Les « Trois heures d'agonie de N.-S. Jésus-Christ », présidées par M^r l'Evêque, avec discours par le R. P. Catillion. La maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. F. Bellini, exécuteront le *Stabat Mater* de Rossini. Bénédiction avec la relique de la vraie Croix ; office des Ténèbres.

8 heures du soir. — Procession du Christ mort, de la Chapelle de la Miséricorde à la Cathédrale, Sermon.

9 Avril — SAMEDI-SAINT

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultet* et des Prophéties ; Bénédiction des Fonts Baptismaux par M^r l'Evêque. Vers 10 h. Grand'Messe Pontificale et Ordination.

10 Avril — SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale. La maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle, exécuteront la Messe solennelle de Niedermeyer, à l'issue de laquelle M^r l'Evêque donnera la Bénédiction Papale. Les Autorités de la Principauté y assisteront.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon de Clôture de la Station du Carême par le R. P. Catillion, Chant du *Regina Cœli* de Vervoitte par la maîtrise de la Cathédrale, et Salut solennel du Très-Saint Sacrement donné par Sa Grandeur.

CATHÉDRALE DE MONACO

CÉRÉMONIE

DES TROIS HEURES D'AGONIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST

Présidée par M^r l'Evêque

Le Vendredi-Saint 8 Avril, à 1 h. précise de l'après-midi.

Discours sur les Sept Paroles de N. S. Jésus-Christ, par le R. P. Catillion. — Musique religieuse exécutée par l'orchestre et la maîtrise, sous la direction de M. François Bellini, maître de chapelle à la Cathédrale.

Introduction (orchestre seul)..... F. Bellini.

Discours sur la 1^{re} Parole. — *Pater, dimitte illi, non enim sciunt quid faciunt.*

STABAT MATER (chœur et solo).. Rossini.

Discours sur la 2^e Parole. — *Hodie mecum eris in Paradiso.*

Cujus animam (solo pour ténor)..... id.

Discours sur la 3^e Parole. — *Ecce filius tuus — Ecce mater tua.*

Pro peccatis (solo pour baryton)..... id.

Discours sur la 4^e Parole. — *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?*

Les Sept Paroles de N. S. Jésus-Christ (orchestre seul)..... Haydn.

Le Crucifix..... Faure.

Arrangé par M. Bellini et exécuté par MM. Bernardi, Toubas et Aspluga, soli, et avec chœur.

Discours sur la 5^e Parole. — *Sitio.*

Eja Mater (chœur)..... Rossini.

Discours sur la 6^e Parole. — *Consummatum est.*

Inflammatum (solo et chœur)..... id.

Discours sur la 7^e Parole. — *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.*

Finale (orchestre seul)..... Haydn.

Bénédiction avec les Reliques de la vraie Croix.

par M^r l'Evêque.

Étude de M^e DESFORGES, avocat-notaire à Monaco

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
A l'audience du Tribunal Supérieur de Monaco
Le mardi 3 mai 1887, à 10 heures du matin

PREMIER ÉTAGE D'UNE MAISON

Sise à Monaco, rue de l'Eglise, n^o 5, ci-après désigné

Il sera procédé, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin, jour de mardi, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné :

DÉSIGNATION

Le premier étage d'une maison, sise à Monaco, rue de l'Eglise, numéro 5, composé de deux pièces ayant ouverture, l'une sur la place Saint-Nicolas et l'autre sur la rue de l'Eglise; confrontant, savoir: au sud, à la rue de l'Eglise; au nord, à la Cathédrale; à l'ouest, à madame veuve Casanova; à l'est, à la place Saint-Nicolas; au-dessus, le deuxième étage, et au-dessous au sieur Joseph Marquet, propriétaire du rez-de-chaussée.

Les deux étages sont portés sur la matrice cadastrale de la Principauté, sous le numéro 104, section C.

Cet immeuble a été saisi, avec le deuxième étage de ladite maison, à la requête de madame Suzanne-Joséphine Bonnet, veuve de monsieur Albert Merminod, rentière, demeurant à Genève, ayant élu domicile en l'étude de M^e Desforges, avocat, sur le sieur Louis Crovetto, employé, demeurant à Monaco, par procès-verbal de Mars, huissier à Monaco, en date du vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, visé le même jour, enregistré et transcrit, après dénonciation à la partie saisie, au bureau des hypothèques de Monaco, le premier février mil huit cent quatre-vingt-sept, volume 1, numéro 27.

Lesdits deux étages appartenaient indivisément au saisi et à la dame Marie Crovetto, sa sœur, épouse du sieur Nicolas Biaselli, et ont été partagés par acte devant M^e Valentin, notaire à Monaco, le vingt-huit mars dernier, et le premier étage est échu au sieur Crovetto; c'est pourquoi le deuxième étage a été distrait de la saisie.

Mise à prix du premier étage, fixée par le créancier poursuivant, cent francs, ci 100 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance du 3 mars 1865, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant, à Monaco, le 1^{er} avril 1887.

Signé : DESFORGES.

Étude de M^e DESFORGES, avocat-notaire à Monaco

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
Au Tribunal Supérieur de Monaco
Le mardi 3 mai 1887, à 10 heures du matin
D'UNE VILLA DÉNOMMÉE

VILLA GIBERT

sise à Monaco, rue des Princes et rue Albert, ci-après désignée :

Il sera procédé, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin, jour de mardi, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné :

DÉSIGNATION

Cette villa se compose d'un corps de logis ayant sa façade principale sur la rue des Princes, formée d'un rez-de-chaussée, élevée sur caves de deux étages; chaque étage est percé de trois fenêtres au midi et au nord et deux seulement au rez-de-chaussée; au premier étage existe un balcon en fer supporté par quatre colonnes en pierre de taille avec portail en fer au milieu. Cet immeuble et ses dépendances confrontent: au midi, la rue des Princes; au nord, la rue Albert; à l'est, la villa Tardieu; à l'ouest, l'hôtel de la Condamine; et figure sur la matrice cadastrale de la Principauté, sous le numéro 55, section B, d'une contenance de deux cent seize mètres carrés.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur François Rovère, propriétaire à Monaco, pour lequel domicile est élu en l'étude de M^e Desforges, avocat, sur la demoiselle Colombe Gibert, sans profession, demeurant à Monaco, dans la villa saisie, par procès-verbal de Mars, huissier à Monaco, en date du vingt-six janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, visé le même jour, enregistré et transcrit, après dénonciation à la partie saisie, au bureau des hypothèques de Monaco, le premier février mil huit cent quatre-vingt-sept, vol. 1, numéro 30.

L'adjudication aura lieu en un seul lot sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant, de mille francs, ci 1,000 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance du 3 mars 1865, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant, à Monaco, le 1^{er} avril 1887.

Signé : DESFORGES.

AVIS

Les créanciers de la faillite RASTRELLI sont invités à se présenter, le quatorze avril courant, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union des créanciers, pour y être consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic, et y donner, en outre, leur avis sur la question de savoir si un secours doit être accordé au failli.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Mardi 5 avril 1887

VENTE A L'AMIABLE

POUR

LIQUIDATION DE MEUBLES

GRAND RABAIS

Le prix des meubles sera marqué sur chaque objet
6, RUE DES PRINCES, 6, CONDAMINE

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.
English Spoken.

Maison de la Tour, aux Bas-Moulins

MONACO

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, rue Florestine, Monaco-Condamine
dirigée par **F. GASTAUD**, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et de fonds de commerce. — Levé de plans. — Projets de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

POTERIE ARTISTIQUE

DE MONACO

LOUIS CAVALLERO

Quartier des Bas-Moulins, Monte Carlo

BAZAR MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

LA RÉSERVE

Située sur la Plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par **LE NEN**

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE
LANGOUSTES ET COQUILLAGES

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.
8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 18 (1^{er} avril 1887), 9^{me} année :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac — Les souvenirs du factionnaire du général, Mary Floran, dessin de Hy — La dernière retouche, dessin de Clovis Didier — Simple histoire, par Sphinx — Souvenirs de Vienne, dessin original de Bukovac — Vengeance corse, par de Valleneuse — Souvenir funèbre, dessin original de A. Raynaud — Chronique mondaine, par Montjoye, dessin de Bodoy — A travers les théâtres, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy — Chronique du sport, par Maubourguet — Chronique financière, par Bonconseil.

REVUE MENSUELLE

D'ASTRONOMIE POPULAIRE

DE MÉTÉOROLOGIE ET DE PHYSIQUE DU GLOBE

donnant le tableau permanent des découvertes et des progrès réalisés dans la connaissance de l'Univers

Publiée par

CAMILLE FLAMMARION

avec le concours des

Principaux Astronomes français & étrangers

ABONNEMENTS POUR UN AN :

Paris, 12 fr. — Départements, 13 fr. — Etranger, 14 fr. — Prix du numéro : 1 fr. 20 c. — La revue paraît le 1^{er} de chaque mois. — Paris, Gauthier-Villars, imprimeur-libraire de l'Observatoire de Paris, 55, quai des Augustins.

Sommaire du n^o 4 (avril 1887).

Les tremblements de terre et leurs causes, par M. C. Flammarion (4 figures). — Observation télescopique de la lune. — Tycho, par M. C. M. Gaudibert (1 figure). — Les curiosités sidérales dans les instruments de moyenne puissance, par M. Léon Fenet (1 figure). — Nouvelles de la science. Variétés : Observation de Vénus le jour même de la conjonction, par M. Alex. Montagnoux. Visibilité de Mercure (1 figure). Occultation d'Aldebaran. Occultation de l'étoile 29 Capricorne La lumière zodiacale, par M. Duprat. Analyse spectrale faite à l'œil nu, par M. Léon Guiot (1 figure). L'étoile Cassiopee. Feu Saint-Elme (1 figure). Société scientifique Flammarion de Marseille. Observations astronomiques, par M. E. Vimont.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	29	758.9	759.4	759.1	759.8	760.3	13.6	15.4	15.4	13.2				12.4	52
30	56.6	56.1	55.4	56.4	57.4	12.6	14.2	14.8	12.8	12.4	64	S O puis S E id.	id.		
31	59.6	59.3	58.8	58.6	59.2	13.6	14.2	14.4	12.8	11.8	57	N E modéré	id.		
1	54.4	52.9	51.8	49.4	47.4	13.6	14.2	12.6	11.4	9.6	72	S E id.	couvert, pluie		
2	50.4	54.4	54.4	55.5	55.6	11.4	12.2	13.8	14.4	13.4	56	E id.	couvert, pluie		
3	58.5	59.3	59.1	59.6	60.4	13.6	14.4	14.4	13.6	13.4	75	S E id.	beau		
4	60.7	61.2	56.4	59.3	57.4	13.8	15.4	15.2	13.6	13.4	76	S E id.	id.		
DATES						29	30	31	1	2	3	4			
Températures extrêmes						Maxima	16.7	16.6	16.2	16.2	16.1	16.2	17.4		
						Minima	9.8	9.9	6.2	6.9	6.8	6.7	10.1	Pluie tombée : 14 ^{mm}	